NOTE D'INFORMATION AUX RIVERAINS

(Extrait de l'arrêté municipal n° 19-196 du 24 juillet 2019)

Madame, Monsieur,

À compter du 19 août 2019 et pour toute la durée des travaux estimée à deux mois, des travaux d'aménagement seront réalisés rue des Grands Champs entre le n°3 et n°13.
Ces travaux seront réalisés en rue barrée. Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits rue des Grands Champs :

- Du 19 au 25 août pour la pose des bordures et la réalisation d'une antenne pluviale.
- Du 26 au 27 août pour des travaux de coulage de bordures.
- A partir du 28 août et jusqu'à la fin des travaux pour la réalisation du carrefour entre la rue Dumont d'Urville et la rue des grands Champs, de la construction d'un plateau ralentisseur rue des Grands Champs entre la rue Dumont d'Urville et la rue Loïc Caradec et des travaux de tapis d'enrobés entre le n°3 et le n°13 de la rue des Grands Champs.

Pour la bonne réalisation des travaux, la rue Loïc Caradec sera mise en double sens avec une entrée et une sortie unique. Cette dernière pourra être inversée pour les besoins et en fonction de l'avancement du chantier.

Un itinéraire de déviation sera mis en place :

- Pour accéder à la rue du Peu du Roy : emprunter rue des Tourettes, Chemin des Tourettes, Chemin de Paris et Chemin des Grands champs.
- Pour sortir de la rue du Peu du Roy : emprunter chemin des Grands Champs, Chemin de Paris, Chemin des Tourettes, rue des Tourettes, rue des Cougnères et rue de Marsilly.

L'itinéraire de circulation pourra évoluer en fonction de l'avancement du Chantier.

Deux points de collecte de déchets seront mis en place :

- A hauteur de l'espace vert situé à l'angle de la rue Dumont d'Urville et la rue des Grands Champs
  - ➲ Pour collecter les déchets de la rue de la Pérouse et une partie de la rue Loïc Caradec

- Sur l'espace vert jouxtant le n°8 de la rue des Grands Champs
  - ➲ Pour collecter l'autre partie de la rue Loïc Caradec ainsi que les n°1 et 3 de la rue des Grands Champs

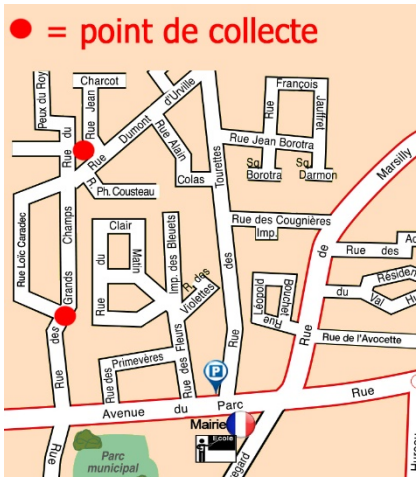

Conscient de la gêne que ces travaux pourront engendrer, je vous remercie par avance pour votre compréhension et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire, Vice-Président de la CDA
Henri LAMBERT

MAIRIE DE NIEUL-SUR-MER

Rue de Beauregard - B.P. 50013 - 17137 Nieul-sur-Mer / Téléphone : 05 46 37 40 10 / Télécopie : 05 46 37 10 58
Courriel : mairie@nieul-sur-mer.fr
site : www.nieul-sur-mer.fr

la Rue des Grands Champs